n.° 83. ~~deuxieme fait~~ hemorragie des dents arretée par l'agaric. —

il y a trois ans que je fus mandé rue de la ville l'eveque fauxbourg S.t — honoré pour arreter une hémorragie survenue apres l'arrachement d'une des grosses dent molaires de la machoire superieure. lorsque j'arrivé, il y avoit trois heures que la dent etoit tirée; le malade avoit deja perdû au moins quatre palettes de sang. envain avoit on mit en usage differens moyens pour remedier a cet accident; la charpie — seche, la boule de cire, l'essence de rabel, l'alun en poudre, tout cela avoit eté employé sans succes. j'avois sur moi de l'agaric preparé, jén pris un morceau que je reduisis en aussi petites — parcelles qu'il me fus possible; je les reunis toutes entre mes doigts et en formé un espece de bouchon que j'introduisis dans la — cavité alveolaire d'ou partoit l'hémorragie; je bourré, pour — ainsi dire, toutte cette cavité, de mon agaric ainsi preparé. je placé ensuite un morceau de la meme matiere sur l'ouverture de l'alveole et je soutins le tout avec la moitié d'un bouchon de liege coupé horisontalement et ou j'avois pratiqué ~~une~~ une rigole; ensorte que l'alveole se trouvoit logée dedans. je — ~~prescrivis au malade de serrer les machoires, afin de mieux~~ contenir mon appareil et de ne faire aucuns mouvemens de ces parties, au moins de quelques heures. l'hémorragie fut par — ce moyen arretée. le bouchon de liege tomba le lendemain et les morceaux d'agaric ont sortis de jours a autres.

a paris le 15 mars 1767 Lachaud

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 44 n.° 11